



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

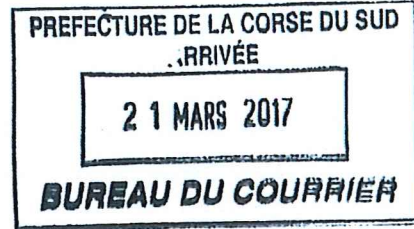
Le Directeur

Dossier suivi par : Gilles FLUTET
Tél. : 04.67.82.16.36
Mail : g.flutet@inao.gouv.fr

VRéf : Affaire suivie par Dominique VINCENTI

N/Réf : GF/LG/70/17

Objet : ICPE - Demandes d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux, une installation de tri et de revalorisation de déchets ménagers et demande d'institution de servitudes d'utilité publique
Commune de Viggianello



Le Directeur de l'INAO

à

Monsieur le Préfet de la Corse-du-Sud
Préfecture
Direction des Politiques Publiques et des
Collectivités Locales
Bureau de l'Environnement et de l'Aménagement
Palais Lantivy
Cours Napoléon
20188 AJACCIO cedex 9

Montreuil-sous-Bois, le 14 mars 2017

Par courrier reçu le 8 février 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier comprenant la demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux, une installation de tri et de valorisation des déchets ménagers, ainsi qu'une demande de servitude d'utilité publique sur les terrains situés dans la bande de 200 mètres autour de la zone d'exploitation de cette installation, sur la commune de Viggianello au lieu-dit « Jena di Pino ».

La commune de Viggianello est située dans l'aire géographique des :

- AOP "Vin de Corse" ou "Corse - Sartène" avec une délimitation parcellaire pour la production de raisins qui concerne les sections cadastrales A1 et B3 à B5.
- AOP "Brocciu corse" / "Brocciu", "Miel de Corse – Mele di Corsica", "Huile d'Olive de Corse" / "Huile d'Olive de Corse - Oliu di Corsica" ;
- AOP "Coppa de Corse" / "Coppa de Corse – Coppa di Corsica", "Lonzo de Corse" / "Lonzo de Corse – Lonzu" et "Jambon sec de Corse" / "Jambon sec de Corse – Prisuttu" pour la partie de la commune supérieure à 80 mètres d'altitude.

Pour information, cette commune est également retenue en totalité dans les aires de production des IGP viticoles "Ile de Beauté" et "Méditerranée" et des IGP "Clémentine de Corse" et "Pomelo de Corse".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent.

Ce projet concerne une superficie de 11 hectares. Il est situé sur des parcelles qui ne sont pas classées en AOP « Vin de Corse » ou « Corse-Sartène », sur lesquelles aucune production sous Signe Officiels de l'Origine et de la Qualité n'a été recensée et qui, selon le Relevé Parcellaire Graphique de 2012, ne font l'objet d'aucune exploitation agricole.

Il se trouve à proximité immédiate d'un centre de stockage de déchets non dangereux actuellement exploité par la même société LANFRANCHI Environnement pour le compte du SYVADEC, jusqu'en 2020. L'INAO est favorable au regroupement de telles installations plutôt qu'aux implantations nouvelles, consommatrices d'espaces agricoles et naturels ; d'autant plus dans le cas présent où les espaces concernés sont déjà remaniés et artificialisés de part la présence d'un terrain de moto-cross.


INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00 / TELECOPIE : 01 73 30 38 04
www.inao.gouv.fr

Aussi, l'INAO demande qu'une attention particulière soit portée sur :

- le dimensionnement des réseaux d'eaux usées dont les capacités doivent être adaptées au projet ;
- l'envoi des déchets légers afin d'éviter qu'ils ne puissent se retrouver dans l'oliveraie qui est exploitée sur les parcelles attenantes au site du projet ;
- la végétalisation du site (avec des arbres de hautes tiges notamment), pour permettre la meilleure insertion paysagère possible, afin de réduire sa visibilité depuis les domaines viticoles de l'AOP « Vin de Corse » ou « Corse-Sartène » situés dans la vallée.

Conscient de la problématique du traitement des déchets que connaît actuellement la Corse, renforcée par la fermeture de l'installation existante en 2020, l'INAO ne s'opposera pas à ce projet sous réserve que le pétitionnaire respecte l'ensemble des dispositions prévues dans le dossier de demande, pour minimiser les nuisances et éviter les pollutions du milieu naturel (air, sols, eaux souterraines et superficielles, ruisseau de Vetricelli).



Jean-Luc DAIRIEN

Copie : DDTM 2A

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY

TSA 30003

93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS CEDEX - FRANCE

TEL : 01 73 30 38 00 / TELECOPIE : 01 73 30 38 04

www.inao.gouv.fr